

Nombre de membres au Conseil Métropolitain : 101 titulaires – 42 suppléants	Conseillers en fonction : 101 titulaires – 42 suppléants	Conseillers présents : 64 Dont suppléant(s) : 0 Pouvoirs : 16 Absent(s) excusé(s) : 29 Absent(s) : 8
---	---	--

Date de convocation : 26 septembre 2023

Vote(s) pour : 80
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

Séance du Lundi 2 octobre 2023,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Pascal GAUTHIER.

Point n° 2023-10-02-CM-3.5 :

Désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant de l'Eurométropole de Metz à l'Agence France Locale.

Rapporteur : Monsieur François GROSDIDIER

Le Conseil,
Les Commissions entendues,

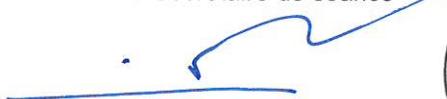
VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la délibération du Bureau du 25 septembre 2023 relative à l'adhésion de Metz Métropole à l'Agence France Locale,
CONSIDERANT qu'il convient de procéder à la désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant au sein de cet organisme,

DECIDE de désigner :

- Monsieur Thierry HORY en qualité de représentant titulaire,
 - Monsieur Patrick GRIVEL en qualité de représentant suppléant,
- de Metz Métropole à l'Assemblée Générale de l'Agence France Locale.

Metz, le 3 octobre 2023

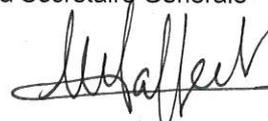
Le Secrétaire de séance



Pascal GAUTHIER
Directeur Général des Services



Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale



Marjorie MAFFERT-PELLAT

Résumé de l'acte

057-200039865-20231002-2023-10-DC3-5-DE

Numéro de l'acte : 2023-10-DC3-5
Date de décision : lundi 2 octobre 2023
Nature de l'acte : DE
Objet : Désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant de l'Eurométropole de Metz à l'Agence France Locale
Classification : 5.3 - Désignation de représentants
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 04/10/2023
Numéro AR : 057-200039865-20231002-2023-10-DC3-5-DE
Document principal : 99_DE-3-5.pdf

Historique :

03/10/23 16:39	En cours de création	
03/10/23 16:40	En préparation	Catherine DELLES
04/10/23 10:59	Reçu	Catherine DELLES
04/10/23 11:00	En cours de transmission	
04/10/23 11:02	Transmis en Préfecture	
04/10/23 11:06	Accusé de réception reçu	